

Commune de LA GENEYTOUSE

Accusé de réception en préfecture
087-218707008-20170124-D2017-08-DE
Date de télétransmission : 30/01/2017
Date de réception en préfecture : 30/01/2017

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2017-08 en date du 24/01/2017 portant mise à jour du tableau des effectifs de la collectivité :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 24 janvier 2017, à 19H30, suivant convocation en date du 18 janvier 2017, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Présents : MM. Alain FAUCHER, Michel JACQUET, Roger DESROCHE, Marc DUBREUIL, Pascal BABAUDOU, Thierry ARMAND, Christelle LATOUR, Sylvie ALAMARGOT, Thierry BERGER, Andrée HARGE, Dominique GILLES, Jean-Claude LEBLOIS, Christine CASTANET.

Mme Christelle LATOUR a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présent	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	13	0	13	13	11	0

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs de la collectivité en raison de modifications réglementaires et d'avancements de grades induits.

Il présente donc les modifications intervenues de fait dans le tableau des effectifs.

Au 01/07/2015			Au 01/01/2017		
Filière/Grade	Effectif	Volume horaire	Filière/Grade	Effectif	Volume horaire
Filière administrative					
Secrétaire de mairie	1	31H30	Secrétaire de mairie	1	31H30
Adjoint administratif de 1ère classe	- 1	35H00	Adjoint administratif principal de 2ème classe	+ 1	35H00
Filière technique					
Adjoint technique principal de 2ème classe	1	35H00	Adjoint technique principal de 2ème classe	1	35H00
Adjoint technique de 1ère classe	1	35H00	Adjoint technique de 1ère classe	1	35H00
Adjoint technique de 2ème classe	3	35H00	Adjoint technique	3	35H00
Filière sanitaire et sociale					
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	1	35H00	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	1	35H00

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,
- Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale,
- Vu les décrets relatifs au protocole relatif aux parcours professionnels, carrières et rémunérations et à l'avenir de la fonction publique (PPCR),

Commune de LA GENEYTOUSE

Accusé de réception en préfecture
 087-218707008-20170124-D2017-08-DE
 Date de télétransmission : 30/01/2017
 Date de réception préfecture : 30/01/2017

Registre des délibérations du Conseil Municipal

- **APPROUVE** le tableau des effectifs au 1er janvier 2017 tel que présenté ci-dessus.

A La Geneytouse, le 27 Janvier 2017
Le Maire,

Alain FAUCHER

